

50 femmes du quartier d'Encagnane

13090 Aix-en-provence

(Liste en pièce jointe)

à

Madame Maryse JOISSAINS-MASINI

Maire d'Aix

Présidente de la communauté du Pays d'Aix

Hôtel de ville

13100 Aix-en-provence

Madame Joissains-Masini,

Nous savons que vous vous êtes battue, avec juste raison, contre les responsables du scandale du sang contaminé et nous vous en remercions.

Vous vous êtes battue aussi, avec juste raison, contre les responsables du scandale de l'amiante et nous vous en sommes reconnaissantes.

Aujourd'hui une nouvelle menace est dans les murs de notre ville, de votre ville. Cette menace, insidieuse, dissimulée par des panneaux ou le silence coupable de ses promoteurs aveuglés, s'introduit dans l'intimité de nos maisons, de nos appartements.

Ces **antennes-relais de téléphonie mobile**, puisqu'il faut les appeler par leur nom, sont en voie de prendre possession d'une des plus prestigieuses villes de France grâce à la complicité des uns et à la complaisance des autres.

Leurs froides et inquiétantes silhouettes qui nous dominent ne se signalent pas seulement par leur laideur mais surtout elles sont le signe d'un scandale qui ne manquera pas d'éclater après, bien entendu et comme toujours, beaucoup trop de douloureuses souffrances et de larmes versées.

Nous ne croyons pas aux propos rassurants des « spécialistes » en tous genres ou des « ignorants » qui ne savent pas pour mieux laisser faire...

Nous savons que les émissions d'ondes électromagnétiques en hyperfréquences micro-ondes pulsées sont très dangereuses autant pour le métabolisme des hommes que pour les animaux vivant sur cette terre. Nous n'avons pas ici à vous avancer de preuves irréfutables.

Notre intuition de mères nous commande de nous adresser à vous qui êtes notre semblable pour vous demander, avec simplicité, de mettre un terme à ces installations et à faire cesser celles qui fonctionnent sur les bâtiments de l'ODYSSÉE.

Ces d'installations, imposées à des Aixois qui n'en veulent pas, doivent s'arrêter en attendant qu'une **charte**, élaborée dans la transparence, les encadre et les régleme.

Le fonctionnement du complexe des sept antennes-relais installé sur l'ODYSSÉE doit cesser d'émettre. Nous avons révélé, haut et fort, les conditions scandaleuses dans lesquelles celles-ci ont été installées. (*Désinformation, non information et dissimulation*)

Nous vous disons, Madame JOISSAIN-MASINI, que ses promoteurs n'ont mis en place aucun système de contrôle visant à protéger les écoles, (*quatre groupes scolaires à proximité, une crèche, un IUT*) ni même les habitants des appartements des immeubles du quartier.

Un exemple, Madame JOISSAIN-MASINI : la fenêtre de la chambre d'un enfant de sept ans se trouve à quelques mètres d'une de ces antennes. Cela, vous en conviendrez est intolérable !

Il serait très préjudiciable et regrettable pour l'image de la ville d'Aix-en-provence qu'un pareil scandale vienne la souiller. Le quartier d'Encagnane (*Nom évocateur d'une zone humide où la canne de Provence abondait jadis*) est parti intégrante de la ville. Ce quartier mérite autant qu'un autre considération et respect de ses habitants.

Nous avons le regret de vous dire que dans le cas précis des antennes, il n'y a eu ni considération ni respect mais incontestablement du mépris.

Nous savons que le courage ne vous a pas manqué dans le passé. Aujourd'hui vous devez encore en faire la preuve en prenant cette fois le parti des victimes **potentielles**.

Quels que soient les arguments en présence, le « **principe de précaution** » devrait être la règle à appliquer pour que l'inquiétude cesse dans notre quartier.

Vous avez Madame JOISSAIN-MASINI, Maire de la ville d'Aix-en-provence, la faculté de prendre les mesures pouvant prêter assistance à tous ceux placés en situation de danger à leur corps défendant.

Une décision dans ce sens vous honorerait et grandirait un peu plus la ville que vous représentez et serait conforme à votre volonté de vouloir faire de l'urbanisme le cœur de votre engagement.

Nous restons à votre disposition, si vous le souhaitez, pour vous rencontrer.

Nous vous prions de croire, **Madame Maryse JOISSAINS-MASINI**, Maire d'Aix-en-provence et Présidente de la Communauté du Pays d'Aix, à l'assurance de nos sentiments de citoyennes responsables.

Aix-en-provence le 22 novembre 2006

50 femmes du quartier d'Encagnane

13090 Aix-en-provence